

DOCUMENTATION VHC. MOT.

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)	Marque de fabrique BERLIET	Type GLC 8 MR 4 x 4	Modèle année 1962	Bordereau-type N° 4'002
Caractéristiques "GLC" de chaque côté s. capot.-"GLC 8 MR 4x4" sur plaquette constructeur à droite sur auvent.- A partir No du châssis CXA 1 *) Carburant diesel Nombre de cylindres 5				
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Lyon (F)-Importateur Garage du Môle SA, Genève				
N° du châssis frappé à l'AV à droite sur longeron derrière jumelle ressort AV, vis-à-vis filtre huile				
N° du moteur frappé latéralement à droite derrière filtre à huile + sur plaquette				
Type du moteur M D U - .. M - en ligne, vertical, à injection directe, système M				
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement		
Cylindrée	7'916 cm³	Frein de remorque	pneumatique, 2 conduites (dir./ind.)	
Temps	4	Transmission	mécanique Treuil/Cabest. s.demande	
Refroidissement eau		Nombre vit. avant	5 x 2 = 10	Crochet rem. s.demande
Entraînement s.ttes roues		Vitesse en 1 ^{re}	4,5	Voie avant 1'926
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	62,7	Voie arrière 1'843
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,10/16,65
Frein à pied air comprimé, à 1 circuit, sur toutes les roues + commande à main s.roues AR **)				
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, à cliquet, sur les roues arrière				
Poids	avant.	arr.	total	Pneumat. avant arr.
A vide				Dimension 11.00-20X 11.00-20X (E-20 X)
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu 3'250 3'250 Michelin
Total		10'500	14'500	Multiply
Gar. de fabr.	4'700	9'500	14'500	16'000 jumelés
Poids max. garanti remorquable		8'300	14'500	Nombre de portes 2 (cabine)
Direction: position		à gauche - assistée		Marque du moteur BERLIET
Alésage		120		Course 140
Forme de la carrosserie		cabine normale, fermée		
Nombre de places: total		3 (avant milieu arr.)		Places debout
Siège arrière		Side-car		
Dimensions ext. en mm *)				
Longueur 6'550				
Largeur 2'300				
Hauteur 2'580				
Empattement 4'140				
Porte à faux arr. 970				
Dimensions int. en mm				
Longueur				
Largeur				
Hauteur				
Haut. ridelles				
Porte à faux arr.				
C.V. frein 150 DIN				
C.V. impôts 40,32				

BT 5/63
M 1/63

Phares: marque	2/ MARCHAL TP 485	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ séparés, MARCHAL symétriques	AV= combinés avec feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sur ailes	AR= combinés avec feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques (event.manuel)
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électr.(1-ton)+ 1 pneumat.(1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ de chaque côté à l'extérieur
Feu stop	2/ comb.a.feux AR + clig.(rouge)	Indicateur de vitesse	km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (4 x 6V)		
Mesure du bruit	.88 bB à 2'100 t/min	(Sortie de l'échappement devant roue AR vers la gauche)	

Observations et exceptions

*) Modèles:

"Normal" avec pont basculant voir ci-dessus

"Normal" avec pont fixe = empattement 4'140 mm longueur 7'095 mm porte-à-faux AR 1'515 mm

"Court" = empattement 3'700 mm.

**) Frein de service: Peut être livré également avec frein à 2 circuits.

La 2ème commande du frein de service fait l'objet d'un 3ème frein (de secours); robinet de décharge à gauche, circuit séparé. En cas perte d'air total du frein de service, celui de secours peut entrer en action.

Démarrage en côte de 15 % : Avec poids maximum pour train routier de 23 t = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte.- Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation du train routier.

Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: AV = 100 mm - AR = 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

Thoune, 6.10.61.

Genève, 18.9.62.

Genre du véhicule Châssis de camion (entr.ttes roues)		Marque de fabrique BERLIET		Type GLC 8 MR 4 x 4		Modèle année 1962	Bordereau-type N° 4 ' 0 0 2
Caractéristiques "GLC" de chaque côté s. capot.--"GLC 8 MR 4x4" sur plaque constructeur à droite sur auvent.-- A partir No du châssis CXA 1 *) Carburant diesel Nombre de cylindres 5							
Constructeur du châssis Automobiles M. BERLIET, Lyon (F)-Importateur Garage du Môle SA, Genève							
N° du châssis frappé à l'AV à droite sur longeron derrière jumelle ressort AV, vis-à-vis filtre huile							
N° du moteur frappé latéralement à droite derrière filtre à huile + sur plaque							
Type du moteur M D U - .. M - en ligne, vertical, à injection directe, système M							
Position du mot. avant		Frein-moteur sur échappement					
Cylindrée	7'916 cm³	Frein de remorque		pneumatique, 2 conduites (dir./ind.)			Dimensions ext. en mm *)
Temps	4	Transmission		mécanique Treuil/Cabest. s.demande			Longueur 6'550
Refroidissement eau		Nombre vit. avant		5 x 2 = 10 Crochet rem. s.demande			Largeur 2'300
Entraînement s. ttes roues		Vitesse en 1"		4,5 Voie avant 1'926			Hauteur 2'580
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		62,7 Voie arrière 1'843			Empattement 4'140
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 17,10/16,65			Porte à faux arr. 970
Frein à pied air comprimé, à 1 circuit, sur toutes les roues + commande à main s. roues AR **)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à tringles, à cliquet, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide				Dimension	11.00-20X	11.00-20X (E-20 X)	Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	3'250	3'250 Michelin	Largeur
Total		10'500	14'500	Multiply			Hauteur
Gar. de fabr.	4'700	9'500 11'700	14'500 16'000	jumelés			Haut. ridelles
Poids max. garanti	remorquable		8'300 24'500	Nombre de portes		2 (cabine)	Porte à faux arr.
Direction: position	à gauche - assistée			Marque du moteur		BERLIET	C.V. frein 150 DIN
Alésage	120			Course		140	C.V. impôts 40,32
Forme de la carrosserie	cabine normale, fermée						
Nombre de places: total	3		(avant milieu arr.)				Places debout
Siège arrière	Side-car						

BT 5/62

TM 4/62

Phares: marque	2/ MARCHAL TP 485	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ séparés, MARCHAL symétriques	AV= combinés avec feux position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés sur ailes	AR= combinés avec feux AR et stop	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques (event.manuel)
Feux arrières	2/ comb.avec feux stop et clignot.	Avertisseur	1/ électr.(1-ton)+ 1 pneumat.(1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ de chaque côté à l'extérieur
Feu stop	2/ comb.a.feux AR + clig.(rouge)	Indicateur de vitesse	km/h + compte-tours
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	24 Volts (4 x 6V)		
Mesure du bruit	88 bB à 2'100 t/min	(Sortie de l'échappement devant roue AR vers la gauche)	

Observations et exceptions

***) Modèles:**

"Normal" avec pont basculant voir ci-dessus

"Normal" avec pont fixe = empattement 4'140 mm longueur 7'095 mm porte-à-faux AR 1'515 mm

"Court" = empattement 3'700 mm.

*****) Frein de service:** Peut être livré également avec frein à 2 circuits.

La 2ème commande du frein de service fait l'objet d'un 3ème frein (de secours); robinet de décharge à gauche, circuit séparé. En cas perte d'air total du frein de service, celui de secours peut entrer en action.

Démarrage en côte de 15% : Avec poids maximum pour train routier de 23 t = bon. - Le frein à main retient le train complet dans une telle côte.- Décélération camion/remorque doit être contrôlée lors de l'immatriculation du train routier.

Equipement: Est complété ou modifié lors du montage de la carrosserie, doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation.

Ecart entre châssis et pneus des roues motrices: AV = 100 mm - AR = 40 mm.

Lieu et date de l'expertise-type

La Commission d'expertise-type

Thoune, 6.10.61.

Genève, 18.9.62.